



**HAL**  
open science

## Comment peut-on être Kurde (en France et aujourd'hui) ?

Rémi Carcélès

► **To cite this version:**

Rémi Carcélès. Comment peut-on être Kurde (en France et aujourd'hui) ?. Migrations de Turquie en France : Perspectives interdisciplinaires, Jan 2025, Paris, France. hal-04906002

**HAL Id: hal-04906002**

**<https://hal.science/hal-04906002v1>**

Submitted on 22 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

### **Comment peut-on être Kurde (en France et aujourd'hui) ?**

Résumé : Ce titre fait référence à l'ouvrage de Roger Establet *Comment peut-on être Français ?*, publié en 1997 sur l'immigration turque en France, du point de vue de 90 ouvriers turcs concernés, mais rentrés au pays après la fin de l'accord d'envoi de main-d'œuvre signé entre Paris et Ankara en 1965. L'objectif étant ici, dans le même ordre d'idées, d'interroger l'identité kurde au prisme de la migration, et plus particulièrement dans le contexte de l'immigration kurde en provenance de Turquie vers la France.

Une proposition notamment basée sur le constat que la kurdicité (*kurdayetî*) est une identité aux contours flous que l'on adopte ou qui nous est accolée pour des raisons politiques relatives au militantisme kurde. Or, selon Danielle Juteau dans la seconde édition de son ouvrage sur *L'ethnicité et ses frontières* (2015), l'identité se renforce dans l'adversité, et notamment en "situation minoritaire", dans la mesure où ce sont nos différences qui forment notre identité, et non d'hypothétiques critères objectifs. Minoritaire dans l'enchevêtrement des identités, du fait de sa non-reconnaissance en tant qu'identité nationale, l'identité kurde est également minoritaire en contexte migratoire : à la fois du fait de la tendance à l'effacement des identités nationales originelles des migrants promue par les sociétés d'accueil se revendiquant d'un modèle assimilationniste, comme la France, et du fait de sa non-reconnaissance en tant qu'identité nationale en tant que telle, qui fait que l'identité kurde est minoritaire au sein même du groupe migrant en provenance de Turquie vers la France. Peut-on dès lors en conclure que plus l'adversité est grande, plus l'identité est forte ?

À travers l'analyse des mobilisations politiques kurdes en France issues de l'immigration en provenance de Turquie menée dans ma thèse sur "Le développement de la cause kurde en France", et en s'appuyant sur un travail de revue de la littérature relative aux enjeux identitaires, notamment kurdes, cette communication propose d'analyser l'importance du kurdisme dans la kurdicité, ou plus largement de l'engagement militant dans l'adoption et la consolidation d'identités marginalisées.

## **Comment peut-on être Kurde (en France et aujourd'hui) ?**

Si le titre de cette communication fait directement référence au travail mené par R. Establet en 1997 avec S. Genis et E. Adas, deux sociologues turcs de l'Université d'Ankara, sur *Comment peut-on être Français ? 96 ouvriers turcs racontent*, sa substance se base sur les entretiens menés dans le cadre de ma thèse avec 38 personnes kurdes ou issues de migrations kurdes en Europe. Mon travail de recherche portant sur le développement de la cause kurde en exil et plus particulièrement en France, j'ai principalement cherché durant mon enquête - débutée en 2020 - à comprendre les manières dont des mobilisations, organisations, répertoires d'actions et revendications politiques kurdes ou pro-kurdes ont pu évoluer en contexte migratoire. Ce qui m'a amené en filigrane à m'intéresser à ce qui faisait l'essence de ce militantisme, du point de vue de la définition d'une éventuelle identité militante kurde commune à mon objet d'étude. Dès le début de mes recherches j'ai donc repris à mon compte la différenciation établie par Olivier Grojean dans l'introduction de sa thèse de 2008, entre le kurdisme défini comme "l'idéologie des acteurs nationalistes kurdes" et la kurdicité représentant "le sentiment d'être kurde".

Dans l'ouvrage dirigé par Roger Establet dont je m'inspire pour cette communication, l'expérience migratoire des originaires de Turquie en France est analysée du point de vue des ouvriers qui sont rentrés dans leur pays d'origine après leur expérience de travail dans le cadre de l'envoi de main d'œuvre signé entre Ankara et Paris en 1965. Il en ressort notamment que leurs identités turques et musulmanes ont été "revivifiées" par l'expérience d'une altérité exacerbée au sein de la société française qui n'a pas fait grande chose à l'époque pour les intégrer, notamment du point de vue de la langue et du droit, mais qu'ils ne méjugent pas pour autant. Soulignant simplement les différences profondes entre leurs modes de vie et celui de leur environnement d'accueil, pour le meilleur (accent par exemple mis sur la qualité des services publics hospitaliers français par rapport à ceux de la Turquie, à l'époque) et pour le pire (vision d'une dissolution des mœurs sociétales françaises portée par le système éducatif), ils témoignent de leurs besoins d'ancrages identitaires en réaction à cette opposition quotidienne. Ramenés constamment à leurs différences en tant qu'immigrés, notamment dans leur travail, ils embrassent finalement ces différences pour mieux se les approprier, par exemple en insistant sur leur turcité afin de se différencier à leur tour des "Arabes" mal vus en France.

Près de 20 ans plus tard, en 2015, la sociologue canadienne Danielle Juteau publie *L'ethnicité et ses frontières*, ouvrage dans lequel elle explique notamment que les identités sont le produit des interactions sociales de ceux qui les portent avec leurs environnements, qu'elles se renforcent ainsi dans l'adversité, et tout particulièrement en "situation minoritaire". Nous nous définissons donc par rapport à qui et à quoi l'on a à faire au quotidien, choisissant finalement constamment de mettre une ou des identités en avant, dont l'enchevêtrement constitue dans son ensemble la manière que l'on a d'être par rapport au monde. L'identité est ainsi relative et évolutive, elle se définit et redéfinit perpétuellement dans notre rapport aux autres, donc à l'altérité.

Mon hypothèse est donc ici que les personnes issues de l'immigration kurde de Turquie en Europe et plus particulièrement en France, sont sujets à une triple altérité : celle d'individus issus de la migration, par rapport à la société dans laquelle ils vivent ; celle d'individus issus de la migration en provenance de Turquie par rapport à cette même société et aux autres migrants venus d'autres pays ; et enfin, celle d'individus se considérant comme Kurdes parmi les originaires de Turquie, donc par rapport à ceux-ci, à l'ensemble des autres migrants et à la société dans laquelle ils vivent. Or, qu'un Kurde soit originaire de Turquie, d'Irak, de Syrie, ou d'Iran, il est considéré au moment de son arrivée dans sa société d'accueil comme un ressortissant d'un de ces pays - puisqu'il en est officiellement citoyen -, dans lequel cette identité a ou est encore combattue en tant que telle. De ce point de vue, la revendication d'une telle altérité est selon moi un acte politique, dans la mesure où l'on peut considérer qu'il peut être en quelque sorte plus "simple" de ne pas se considérer comme Kurde quand on est déjà identifié comme migrant et comme originaire du Proche ou Moyen-Orient, par son environnement. Surtout dans le contexte actuel où l'une et l'autre de ses caractéristiques peuvent être vues comme pénalisantes.

Face à ce paradoxe, la question qui se pose est donc notamment celle de savoir pourquoi des Kurdes se revendiquent encore en tant que tels, ne serait-ce que dans le contexte migratoire ? Pourquoi cette identité n'a pas disparu, et d'autant plus en migration, parmi les deuxièmes ou troisièmes générations issues de l'immigration en provenance de Turquie ? Sachant qu'en plus, les primo-arrivants à l'origine de cette immigration ne se revendiquaient eux-mêmes pas forcément Kurdes, du moins pour ceux arrivés dans le cadre des accords d'envoi de main-d'œuvre en 1965.

À l'époque de leur départ, en cette fin des années 1960, l'identité kurde a en effet été si durement réprimée par la République de Turquie depuis sa création, qu'elle n'est que rarement mise en avant chez les Kurdes eux-mêmes. Il faudra ainsi attendre les années 1970 et encore plus les années 1980 pour voir la kurdicité de nouveau s'affirmer sur la scène politique turque, à travers la progressive résurgence des mouvements kurdistes dont des militants en exil vont créer des antennes en Europe à partir de 1976 et plus particulièrement en France après l'ouverture du droit d'association aux étrangers en 1981. Cette génération de migrants plus politisés que la précédente expatriée dans le cadre d'une émigration de travail, va alors contribuer à conscientiser les travailleurs migrants.

Tout d'abord en faisant des ponts entre leurs discours idéologiques et les conditions de vie de ces ouvriers, notamment avec la création d'organisations rassemblant "les travailleurs du Kurdistan en France" ; comme a pu émerger précédemment l'Association des travailleurs de Turquie (ATT) suite à la grève des ouvriers sans-papiers dans les ateliers de confection de textile du Xème arrondissement<sup>1</sup>. Puis à travers l'adoption du répertoire d'action de la lutte armée, suite au début de la guérilla du Parti des travailleurs du Kurdistan (*Partiya Karkerên Kurdistan*, PKK) avec l'Etat turc en 1984, qui remet les Kurdes sur le devant de la scène en Turquie après le coup d'Etat de 1980 et leur redonne également un sentiment de fierté en faisant connaître l'identité kurde au-delà des seules frontières proche et moyen-orientales. Une interviewée m'a ainsi décrit le changement qu'a provoqué chez elle le fait que l'on parle dans les médias français de ce qu'étaient les Kurdes "grâce" aux reportages sur les exactions de la Turquie contre les militants du PKK en prison ou les villages soutenant la guérilla au Bakur, et la délivrance qu'elle alors ressentie en comprenant qu'il serait alors plus facile pour elle d'expliquer qu'elle était Kurde ou ce qu'était le Kurdistan.

Cette visibilité internationale de la cause kurde à travers l'action du PKK va s'accompagner d'un processus de développement d'une structure organisationnelle au contact des Kurdes en Europe, et notamment en France à travers la création d'associations des "travailleurs patriotes du Kurdistan" (*Komala, Karteren, Welatpareze Kurdistan*) fédérées sur l'ensemble du territoire autour de la première organisation portant ce nom, basée à Paris au moins dès 1982 (date à laquelle elle apparaît dans les registres du Journal Officiel).

---

<sup>1</sup> Voir la notice, à paraître, d'Ümit Metin (dirigeant de l'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie, ayant pris la suite de l'ATT) écrite par Rémi Carcélès pour le projet Causimmi, sur le site du Maitron.

**Tableau de recension des antennes du réseau  
des « travailleurs patriotes du Kurdistan » au  
Journal Officiel**

Date d'enregistrement	Localisation
14 septembre 1982	75010 Paris
27 juillet 1984	58000 Nevers
10 mars 1988	56600 Lanester
23 août 1989	69007 Lyon
20 juin 1991	38240 Meylan
3 juillet 1991	73000 Chambéry
14 octobre 1991	14200 Hérouville
21 avril 1992	35000 Rennes
24 juin 1992	78200 Mantes-la-Jolie
30 mars 1993	77130 Cannes-Ecluse
<b>30 novembre 1993</b>	<b>Dissolution gouvernementale du réseau</b>

Le réseau d'associations des  
« travailleurs patriotes du Kurdistan »  
entre 1982 et 1993  
en France



Recensement réalisé par Rémi Carcèls et carte de Cyril Roussel dans le cadre du projet de recherche sur “Les réseaux migratoires et politiques kurdes” mené en 2023-2024 pour la MITI CNRS-IHEMI

Créée, comme son nom l'indique, dans l'objectif de rassembler les exilés économiques et politiques autour d'une vision nationaliste telle que celle qui est portée par le PKK, cette dizaine d'associations établie dans les années 1980-1990 du Calvados à l'Isère en passant par la Nièvre et les Yvelines<sup>2</sup> remplit un rôle social autant qu'idéologique, dans la mesure où l'on s'y retrouve pour obtenir de l'aide dans ses démarches administratives comme pour suivre les nouvelles du Parti. Un autre interviewé, qui participa aux activités de ce réseau à Paris, explique ainsi comment les exilés ayant fui la répression du militantisme kurde en Turquie après le coup d'État de 1980 sont accueillis par d'autres militants en exil à leur arrivée dans la capitale française, avec qui ils partagent souvent un toit et sont accompagnés dans les longues files d'attente relatives à leurs demandes d'asiles. Comme les ouvriers venus de Turquie en France pour travailler à la fin des années 1960 et au début des années 1970, les exilés politiques kurdes ont donc tendance à recréer les liens de solidarité existant sur leurs territoires d'origines, qu'ils soient militants ou de type *hemşerilik*. C'est-à-dire liés aux provinces et aux régions dont ils sont originaires en Anatolie.

Les difficultés liées à l'intégration en France accentuent par ailleurs le besoin relatif à la re-construction de ces réseaux de solidarité qui renforcent l'identité ethnique et politique en migration, en particulier au regard des difficultés liées à la pratique de la langue. L'apprentissage du français n'étant pas obligatoire pour les demandeurs d'asile en France, contrairement à ce qu'on pu connaître en parallèle des exilés politiques kurdes en Suède à la même époque, il est souvent nécessaire pour les nouveaux arrivants de faire appel à des tiers pour s'y retrouver dans le processus d'obtention du statut de réfugié, comme pour tout ce qui est relatif à la recherche d'un emploi et d'un logement. Dans ces cas-là, les exilés précédemment arrivés et déjà un peu plus acclimatés à ces difficultés quotidiennes représentent des ressources d'autant plus accessibles pour ceux qui arrivent en suite, qu'ils sont rassemblés en associations. Toujours comme les travailleurs de Turquie, le manque de politiques d'intégration spécifiques mises en place par la France à destination de ces émigrés les poussent donc à se tourner en priorité vers l'aide disponible par ailleurs, avec d'autres types d'acteurs et d'institutions. Que l'on cherche à mettre en avant son identité kurde ou non, ou que l'on soit ou non un militant kurdiste au moment de son arrivée en France, on est donc poussé à se mettre en relation avec des réseaux d'entraide qui mettent eux en avant cette identité et militent de manière transnationale pour sa reconnaissance.

---

<sup>2</sup> CARCELES, Rémi. "Le développement des mobilisations pro-kurdes parmi les originaires de Turquie en France", *European Journal of Turkish Studies*, à paraître.

La langue est donc un facteur de persévérance voire de renforcement de l'identité kurde en exil, du moins dans le contexte migratoire français, mais ne peut pas pour autant être considérée comme caractéristique d'une identité kurde commune à l'ensemble de la diaspora. Car tous les Kurdes au Proche et Moyen-Orient ne parlent pas la même langue, ni même ceux vivant ou venant de Turquie, et que ce n'est pas plus le cas en diaspora. Au Bakur, Kurdistan du Nord situé au sein des frontières turques, l'on parle ainsi kurmancî dans le Sud-Est anatolien, mais aussi zazaki dans la région de Dersim. Et, en diaspora, les Kurdes originaires du Bakur parlent aussi ces deux langues, mais aussi très largement turc dans la mesure où la pratique des langues kurdes ne leur a pas forcément été permise avant leur départ de Turquie. Tout ceci illustre dès lors les difficultés que représente la tentative de définition d'éventuelles caractéristiques objectives de l'identité kurde : peuple sans frontières, divisé entre quatre Etats et dispersé de par le monde, les Kurdes n'ont pas non plus de langue commune à laquelle se raccrocher lorsqu'il leur est demandé ce qu'est la kurdicité.

L'adoption et la revendication de l'identité kurde supposent donc un travail de définition et d'explication complexe, à la fois vis-à-vis de soi-même et de ses interlocuteurs. Danielle Juteau parle ainsi de frontières "internes" et "externes" à l'identité : comment se définit-on en tant que porteur d'identité par rapport à ce que l'on se sent être, et par rapport à comment l'on se présente aux autres ? S'il peut ainsi paraître parfois plus simple par rapport aux autres de faire l'impasse sur certaines identités que l'on pourrait adopter dans la mesure où elles pourraient apparaître comme pénalisantes dans l'environnement où l'on évolue, il faut pour ce faire assumer de taire également ces identités par rapport à nous-mêmes et à la manière dont l'on souhaite se percevoir. Certains interviewés expliquent ainsi qu'il a parfois pu être difficile pour certains Kurdes de se sentir moins Kurdes que d'autres dont la revendication identitaire se faisait plus militante, et que cela a pu ainsi pousser ces Kurdes à adopter un mode de revendication kurdiste plus exacerbée une fois accompli leur travail personnel de prise de conscience identitaire, relatif à leur propre kurdicité. On est donc sur un acte réfléchi et même politique, dans le sens de militant, puisque la revendication de cette identité est assimilée à une forme d'engagement : que ce soit dans l'idée de montrer son appartenance à un groupe revendiquant une identité propre, et/ou dans la mesure où cette identité est combattue en tant que telle dans les pays d'où viennent ou résident encore les individus qui revendiquent cette identité en tant que groupe.



Par ailleurs, des interviewés ont aussi pu me dire qu'ils connaissaient des individus qui se revendiquaient comme Kurdes, mais ne l'étaient pas à leurs yeux, du fait de positionnement politique de leur point de vue contraire à ce qui signifie pour eux être Kurde : par exemple des personnes se présentant comme Kurde mais appelant à voter pour le parti du Président turc. Or, l'on sait qu'en Turquie les provinces d'origines des individus se présentant comme Kurdes votent aussi largement pour Recep Tayyip Erdoğan et son gouvernement. Mais, pour ces interviewés, il apparaît antinomique de se revendiquer comme Kurde et d'appeler dans le même temps au soutien d'un pouvoir identifié au moins comme un frein à la reconnaissance de cette identité. Le fait de revendiquer une identité kurde, c'est-à-dire sa kurdicité, semble donc lié au fait de soutenir en parallèle les revendications politiques liées à l'existence de cette identité kurde. L'affirmation de la kurdicité constitue donc à mes yeux un acte politique que l'on peut qualifier de kurdiste au sens de la définition proposée par Olivier Grojean.

Pour en revenir aux travaux de Danielle Juteau, on peut même selon moi dire que la dimension kurdiste, c'est-à-dire militante, de la kurdicité est l'un des principaux facteurs explicatif de sa persistance, dans la mesure où la sociologue canadienne nous dit justement que l'identité se renforce dans l'adversité, et notamment en "situation minoritaire". Fait minoritaire au Proche et Moyen-Orient du fait de sa non-accession à la reconnaissance en tant qu'identité nationale, on peut penser qu'en partie la kurdicité persiste dans la région justement du fait d'être encore combattue par les Etats qui refusent ou répriment son autonomie. Et elle demeure en diaspora du fait de la triple-altérité à laquelle sont au moins assujettis les individus issus de l'immigration kurde en provenance de Turquie en France. *A minima*, car leur identité de migrant, d'originaire de Turquie et de Kurde cohabite aussi avec leurs identités de genre, générationnelle, d'orientation sexuelle, professionnelle, religieuse, sociologique ... qui sont autant de formes d'altérités potentiellement minoritaires.

Ainsi, bien que non-réprimée en tant que telle en situation migratoire, par rapport à sa situation dans les pays d'origine de ceux qui la revendique, l'identité kurde se renforce également en diaspora : à la fois en réaction à l'altérité vécue en tant que personne issue de l'immigration, en réaction à l'altérité vécue en tant que personne originaire du Proche ou Moyen-Orient, et enfin en réaction à l'altérité vécue en tant que personne pouvant se considérer comme Kurde. En particulier par rapport aux autres individus issus de l'immigration venus des mêmes pays d'origine, où justement cette kurdicité est réprimée.

Pour conclure, si parmi mes interviewé.e.s kurdes la crainte d'une disparition de l'identité kurde a souvent été exprimée par rapport à un modèle assimilationniste, comme supposément celui de la France, il est au contraire probable qu'une assimilation vécue comme imposée ne parvienne qu'à renforcer l'identité qu'on voudrait effacer. C'est peut-être même paradoxalement une politique d'ouverture plus grande aux cultures d'origines des immigrés, kurdes ou autres, qui pourrait finalement être synonyme d'un risque plus grand de disparition de leurs identités migrantes et pré-migratoires : une fois qu'elle n'est plus menacée, comment mobiliser pour la survie d'une identité ?

Cette dernière question n'est cependant pas d'actualité, dans la mesure où depuis l'arrivée de la plus grande partie des exilés kurdes en diaspora et notamment en France dans les années 1980-1990, les États d'origines de ces migrants, au premier rang desquels la Turquie, n'ont pas cessé d'essayer de transposer leurs politiques de répression de la kurdicité et du kurdisme aux Kurdes de l'étranger : assassinats de militant.e.s kurdes en Europe (Berlin, Paris, Vienne ...), campagnes médiatiques transnationales de cyber-harcèlement vis-à-vis de toute forme d'oppositions (Carcélès, 2023) - dont pro-Kurdes, dénonciation des politiques publiques pro-Kurdes par les États européens, lobby pour la criminalisation du PKK ainsi que de ses militants et de ses soutiens par l'Union européenne et l'OTAN, placements sur la liste rouge d'Interpol de réfugiés politiques kurdes ... L'ensemble de ces stratégies transnationales de répression contribue néanmoins à exporter en diaspora l'adversité à laquelle fait donc face la kurdicité au Proche et Moyen-Orient, et donc peut-être à renforcer *in fine* cette identité.

Ce que j'ai par ailleurs pu observer sur un autre terrain dans le cadre des manifestations de jeunes Français d'origine arménienne suite à la réouverture du conflit au Haut-Karabagh, face aux actions militaires azéries soutenues par la Turquie : des gens dont les aïeux sont arrivés en France à partir des années 1920 m'ont ainsi dit s'être ressaisis à ce moment-là de leur arménité, en réaction à ce qu'ils vivaient comme une tentative d'effacement de leur identité, dans la prolongation directe du génocide de 1915 vécu par leurs ancêtres.

De plus, depuis les années 1980, le réseau associatif à référentiel kurde a continué à s'étoffer en France, à la fois du point de vue artistique, culturel, militant, et même sportif, avec également des organisations qui jouent à la fois un rôle politique et social où se retrouvent différentes générations issues de l'immigration kurde en France, et où continuent donc de se diffuser l'identité comme la cause kurde (Carcélès, à paraître).

## Bibliographie

CARCELES, Rémi. “L’activisme nationaliste turc sur les espaces numériques francophones”, *Questions de communication*, N°44, 2023, pp. 95-112.

CARCELES, Rémi. “La kurdicité, tentative de définition d'une identité ethnique sans frontières”, travail présenté dans le cadre des Doctoriales du Laboratoire MESOPOLHIS, le 24 septembre 2021.

CARCELES, Rémi. “Le développement des mobilisations pro-kurdes parmi les originaires de Turquie en France”, *European Journal of Turkish Studies*, à paraître.

CARCELES, Rémi ; ROUSSEL, Cyril & RUBLON, Tony. “Les réseaux migratoires et politiques kurdes en diaspora : projection des conflits du Moyen-Orient vers l’Europe ?”, résultats de la MITI CNRS-IHEMI sur les “migrations et conflits géopolitiques”, présentés durant le colloque “Migrations, un regard transdisciplinaire” du 15 janvier 2025.

CARCELES, Rémi. “Ümit Metin”, Notice biographique à paraître dans le cadre du projet de *Dictionnaire biographique de la cause immigrée*, sous la direction de Karim Taharount.

GROJEAN, Olivier. *La cause kurde, de la Turquie vers l’Europe : Contribution à une sociologie de la transnationalisation des mobilisations*, Thèse dirigée par Hamit Bozarslan et soutenue à l’EHESS le 16 mai 2008.

ESTABLET, Roger. *Comment peut-on être Français ? 90 ouvriers turcs racontent*, Fayard, Paris, 1997.

JUTEAU, Danielle. *L’ethnicité et ses frontières*, Presses de l’Université de Montréal, 2015.